

# Liste des pièces à produire par les futurs mariés

Dépôt du dossier : 2 mois minimum avant le jour de la célébration du mariage

Prendre RDV quand le dossier est complet au 01 41 15 40 00

## Justificatifs de domicile

- Attestations sur l'honneur à compléter et à signer
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittances de loyer, factures EDF, GDF, téléphone à l'exclusion de téléphonie mobile, avis d'imposition, taxe d'habitation...) de chacun des futurs époux et des parents si ceux-ci sont domiciliés à Chaville, uniquement pour le cas des futurs mariés non-domiciliés à Chaville.

**Attention : une simple attestation sur l'honneur ne saurait constituer une pièce suffisante de domiciliation sur la commune.**

## Actes de naissance

Durée de validité : moins de trois mois ou moins de 6 mois pour ceux venant de l'étranger.

## Pièces d'identité pour chacun des époux

- Carte d'identité ou passeport français
- Passeport étranger
- Copies des cartes d'identité des témoins

## Preuve de la dissolution de l'union précédente

- Veuvage : acte de décès du précédent conjoint
- Divorce : acte de mariage avec la mention de divorce

## Contrat de mariage

Si vous décidez de faire un contrat de mariage, vous devez produire une semaine avant le jour de la célébration, un certificat établi par votre notaire en vue de son inscription sur l'acte de mariage.

## Témoins

Deux à quatre témoins âgés de 18 ans révolus, sans condition de nationalité ni de parenté, présents le jour du mariage, munis d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...).

## Époux de nationalité étrangère

Selon les règles d'état civil en vigueur de chaque pays étranger, il y a lieu de compléter votre dossier de mariage par la production des pièces suivantes :

- Certificat de célibat (document à retirer auprès du consulat ou de l'ambassade)
- Certificat de coutume (document à retirer auprès du consulat ou de l'ambassade)

# *R*enseignements relatifs aux futurs époux

**Attention : l'acte de mariage mentionnera les noms des époux dans l'ordre choisi par eux lors de la constitution du dossier.**

## *R*enseignements relatifs au premier marié

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Profession : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Mail : .....

Situation matrimoniale :       célibataire     veuf(ve)     divorcé(e)

Si veuf(ve) : date et lieu du décès (joindre l'acte de décès)

.....

Si divorcé(e) : date du divorce (joindre l'acte de mariage avec la mention de divorce)

.....

Fils ou Fille de

Nom du père ..... Prénom du père .....

Domicilié(e) à (adresse complète) : .....

Date de naissance et lieu de naissance : .....

Profession : ..... ou  décédé

Et de :

Nom de jeune fille de la mère..... Prénom de la mère.....

Domicilié(e) à (adresse complète) : .....

Date de naissance et lieu de naissance : .....

Profession : ..... ou  décédée

**Attention : l'acte de mariage mentionnera les noms des époux dans l'ordre choisi par eux lors de la constitution du dossier.**

## *P*enseignements relatifs au second marié

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Profession : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Mail : .....

Situation matrimoniale :       célibataire     veuf(ve)     divorcé(e)

Si veuf(ve) : date et lieu du décès (joindre l'acte de décès)

.....

Si divorcé(e) : date du divorce (joindre l'acte de mariage avec la mention de divorce)

.....

Fils ou Fille de

Nom du père ..... Prénom du père .....

Domicilié(e) à (adresse complète) : .....

Date de naissance et lieu de naissance : .....

Profession : ..... ou  décédé

Et de :

Nom de jeune fille de la mère ..... Prénom de la mère .....

Domicilié(e) à (adresse complète) : .....

Date de naissance et lieu de naissance : .....

Profession : ..... ou  décédée

# *P*enseignements communs aux futurs mariés

Existence d'un contrat de mariage :

- Oui
- Non

**Si oui**, le contrat de mariage sera signé ou a été signé le : .....

Chez Maître : ..... Notaire à : .....

Futur domicile conjugal :

.....  
.....

Avez-vous des enfants en commun ?

- Oui
- Non

Si oui, remplir les informations ci-dessous en joignant une copie de l'acte de naissance de chaque enfant.

Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Lieu de naissance

Souhaitez-vous échanger vos alliances lors de la cérémonie ?

- Oui
- Non

Merci de nous indiquer le nombre d'invités qui seront présents : .....

Souhaitez-vous une publication dans le Chaville Magazine ?

- Oui
- Non

# Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) .....

Né(e) le : ..... à : .....

- Avoir mon domicile sis .....  
depuis le : .....
- Avoir ma résidence sise .....  
depuis le : .....
- Exercer la profession de .....
- Etre célibataire
- Ne pas être remarié

Fait à Chaville, le .....

Signature :

Article 441-7 du code pénal

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :

- 1- D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2- De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3- De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou au patrimoine d'autrui »

# Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) .....

Né(e) le : ..... à : .....

- Avoir mon domicile sis .....  
depuis le : .....
- Avoir ma résidence sise .....  
depuis le : .....
- Exercer la profession de .....
- Etre célibataire
- Ne pas être remarié

Fait à Chaville, le .....

Signature :

Article 441-7 du code pénal

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :

- 1- D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2- De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3- De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou au patrimoine d'autrui »

# Liste des témoins du mariage

## Témoins du premier marié

### 1<sup>er</sup> témoin

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse (adresse complète) : .....

.....

Signature :

### 2<sup>ème</sup> témoin

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse (adresse complète) : .....

.....

Signature :

## Témoins du second marié

### 1<sup>er</sup> témoin

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse (adresse complète) : .....

.....

Signature :

### 2<sup>ème</sup> témoin

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse (adresse complète) : .....

.....

Signature :

**Impérativement joindre les copies des pièces d'identité des témoins**